



ocean-climate.org

RAPPORT D'ACTIVITE 2019



1. La Plateforme Océan et Climat en bref

1.1 Introduction

A la fois puits de carbone (captant 30% des émissions humaines) et réservoir de chaleur (ayant absorbé 90% de la chaleur résiduelle), l'océan joue un rôle clé dans la régulation du climat et est porteur de solutions d'adaptation et d'atténuation. Mais les changements climatiques ont un impact majeur sur l'océan, ses écosystèmes, les activités maritimes et les populations côtières. Malgré son rôle primordial, l'océan a longtemps été absent des négociations sur le climat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Face à ce constat, une mobilisation internationale et coordonnée des acteurs étatiques, de la communauté scientifique et de la société civile a émergé autour des enjeux océan et climat en amont de la COP21. La **Plateforme Océan et Climat (POC)** est née à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan en **juin 2014**, avec l'appui de la **Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO)**, dans l'objectif d'intégrer l'océan dans l'Accord de Paris.

DE LA COP21 À LA COP25 : L'OCÉAN AU CŒUR DES RÉFLEXIONS SUR LE CLIMAT

De l'intégration de l'océan dans le préambule de l'Accord de Paris, au plaidoyer en faveur d'un rapport spécial du GIEC sur l'océan initié par Monaco et à l'intégration de l'océan dans l'Agenda Global de l'Action lors de la COP22, la Plateforme Océan et Climat, en association avec ses membres, a obtenu plusieurs victoires. Lors de la COP23, la POC a contribué à l'organisation d'une journée d'action consacrée à l'océan, ainsi qu'au lancement du Partenariat pour l'Océan « Ocean Pathway Partnership », une initiative portée par le gouvernement fidjien. Les interactions entre océan, climat, biodiversité et les Objectifs de développement durable (ODD) - notamment l'ODD14 sur la vie marine - sont de plus en plus discutées par la communauté internationale. En 2019, la POC a présenté à l'occasion de la « Blue COP » (COP25) les 20 recommandations de son plaidoyer 2019 pour un « Océan en bonne santé et un climat protégé », et a intégré le *Nairobi work program* sur l'adaptation, afin de planifier des actions de suivi collaboratif sur l'océan dans le but de combler les lacunes de connaissances.

1.2 Objectifs



Mobilisation
Animation du réseau

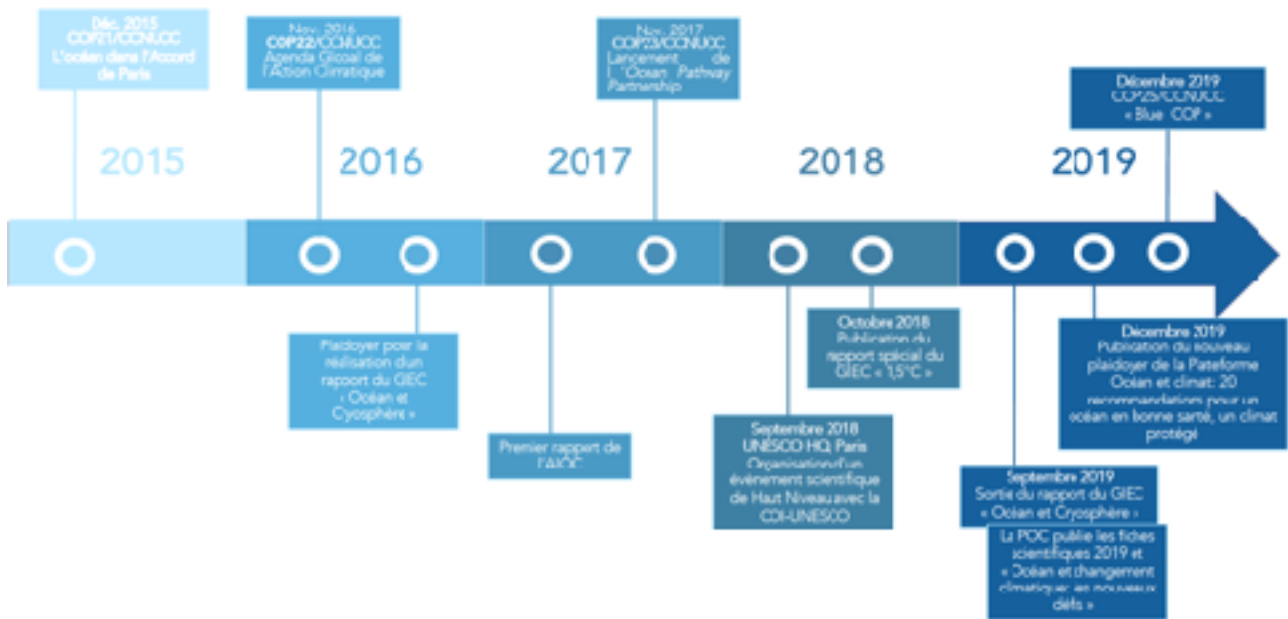


Science
Diffusion des connaissances

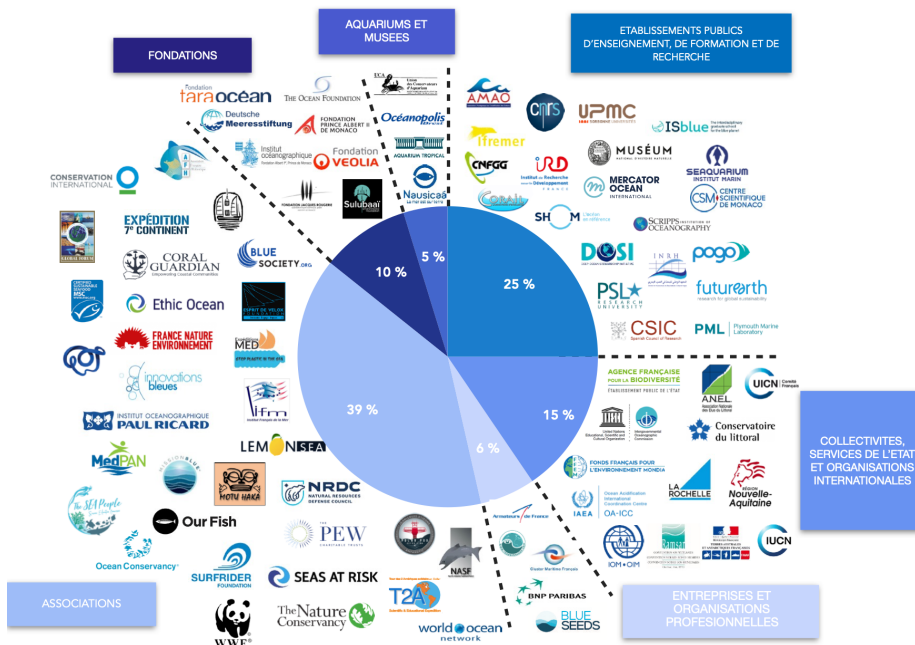


Plaidoyer
Mobilisation internationale

1.3 De 2014 à 2019: les dates clefs



1.4 Un réseau international d'experts de l'océan



Source de découvertes scientifiques fondamentales et d'enjeux géopolitiques majeurs, la compréhension de l'océan nécessite une approche transversale et pluridisciplinaire. La Plateforme Océan et Climat incarne une interface entre science et politique, et favorise la réflexion et les échanges entre le monde scientifique, la société civile et la politique.

Cette coalition rassemble plus de 80 membres français et internationaux (instituts de recherche, organisations non-gouvernementales, établissements d'enseignement supérieur, aquariums, représentants du secteur privé et institutions françaises et internationales) autour d'une communauté de valeurs, qui agissent ensemble pour un océan en bonne santé et un climat protégé.

SOMMAIRE

1. La Plateforme Océan et Climat en bref	2
1.1 Introduction	2
1.2 Objectifs	2
1.3 De 2014 à 2019: Les dates clefs	3
1.4 Un réseau international d'experts de l'océan	3
2. Les moments forts de l'année 2019	6
2.1 Les actions mobilisation et de sensibilisation	6
2.1.1 Le séminaire annuel des membres	6
2.1.2 Les événements de sensibilisation auprès du grand public	6
2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan et Climat »	8
2.1.4 La POC sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse	8
2.2 Science et diffusion des connaissances	11
2.2.1 La revue gouvernementale du rapport Océan et Cryosphère	11
2.2.2 Production de livrables et diffusion des connaissances	11
2.2.3 Portage politique des conclusions du SROCC auprès du gouvernement français	12
2.2.4 Productions du Comité Scientifique de la POC	13
2.3 Plaidoyer et action internationale	14
2.3.1 Le nouveau plaidoyer de la POC	14
2.3.2 Les solutions océan-climat-biodiversité	15
a) L'Alliance	15
b) Partenariat avec Because the Ocean	16
2.3.3 Ancrage institutionnel	17
a) National	17
b) International	18
2.3.4 Mobilisation internationale	20
3. Nos partenaires et soutiens financiers	27
3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement	27
3.2 Convention avec l'Agence Française pour la Biodiversité	27
3.3 Subvention du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire	27

4. Gouvernance et coordination de la POC	28
4.1 Le Conseil d'Administration	28
4.2 Le bureau de l'association	29
4.3 Le secrétariat	29
4.4 Le Comité Scientifique	29
4.5 Les membres du réseau	29
 5. Rapport financier	 30
5.1 Règles et méthodes comptables	30
5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan	32
5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat	35
 6. Conclusion - 2020-2022: quelle stratégie pour la Plateforme Océan et Climat ?	 38
 ANNEXES	 41
Annexe 1 - Organigramme de l'association	41
Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration	42
Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique	44
Annexe 4 - Composition des membres de la Plateforme	46
Annexe 5 - Revue de presse	47

2. Les moments forts de l'année 2019

2.1 Les actions de mobilisation et de sensibilisation

2.1.1 Le séminaire annuel des membres

Les 16 et 17 janvier 2019, la POC organisait son séminaire annuel dans la ville de Bordeaux, capitale de la région Nouvelle Aquitaine qui est la première région à rejoindre le réseau. Construit autour de deux demi-journées d'échanges et d'ateliers, ce séminaire a réuni plus de 50 participants, membres de la POC et représentants institutionnels. Cet événement a été l'occasion de présenter les actions menées par la POC en 2018, mais aussi de co-construire la feuille de route 2019-2021 grâce à l'organisation de 4 groupes de travail: science et diffusion des connaissances, AMP biodiversité et services écosystémiques, déchets et pollutions marines, freins à l'action.



2.1.2 Les événements de sensibilisation auprès du grand public

En 2019, la POC et ses membres ont participé à plusieurs événements à destination du grand public:

➔ Fête de l'Océan, 6-9 juin, Paris:

La Fête de l'océan, organisée par l'Aquarium Tropical du Palais de la Porte Dorée et le Musée National d'Histoire Naturelle a réuni de nombreux acteurs de l'océan et plus de 13 000 visiteurs. La POC y a présenté ses missions et ses actions, dans le but de sensibiliser petits et grands à la protection de l'océan. Des membres du réseau tels que Mercator Océan, le MSC ou l'IRD, ont également participé à cette journée en proposant des jeux et animations aux visiteurs.





crédits: Terry Ouzara - Fondation Tara Océan

➔ Marche pour l'Océan, 8 juin, Paris:

La Marche pour l'Océan, organisée par Surfrider Paris, était la première manifestation organisée à Paris en faveur de la protection de l'océan. La POC y a participé aux côtés de nombreux citoyens engagés, artistes et organisations membres du réseau afin de porter aux côtés des manifestants le message suivant "océan, climat: même combat !"

➔ La Mer XXL (29 juin -10 juillet, Nantes):

Pendant 12 jours, l'Océan a été mis à l'honneur à Nantes lors de la première exposition universelle consacrée à la Mer; Un événement hors normes lors duquel plus de 200 acteurs du monde marin (aquariums, instituts de recherche, entreprises et ONGs) ont pu échanger avec le public autour d'une passion commune : l'Océan. Autour du stand "De la compréhension à l'action" animé par la POC, Océan Bien commun de l'humanité, RespectOcean et Surfrider Foundation Europe, de nombreux acteurs membres du réseau ont présenté leurs activités: LemonSea, Armateurs de France, T2A et les Terres Australes et Antarctiques Françaises. Un moment de partage et de sensibilisation des visiteurs aux interactions entre océan et climat et à l'importance de la protection des écosystèmes océaniques.



2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan et Climat »

Le 21 mai 2019, la Plateforme Océan et Climat, en partenariat avec le CNRS, a organisé un "Rendez-vous océan et climat" sur le thème des aires marines protégées. Sous la modération de Rémi Parmentier, Jane Lubchenko, Joachim Claudet et Olivier Laroussinie ont discuté de la définition, des objectifs ou encore de la situation des aires marines protégées en France et à l'international. Ce Rendez-vous Océan et climat a donné lieu à la publication d'un policy brief intitulé : "Les Aires Marines Protégées : Vers de nouveaux standards internationaux de comptabilité et de rapportage", disponible sur le site de la POC.



2.1.4 La POC sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse

La Plateforme Océan et Climat utilise différents médias afin de communiquer sur ses actions et pour remplir ses missions de plaidoyer et de diffusion des connaissances auprès des décideurs et du grand public, notamment :

- les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn)
- le blog « Océan pour le climat » hébergé sur le site Internet du quotidien Le Monde
- la newsletter à destination des membres, en français et en anglais
- les deux sites Wordpress ocean-climate.org et ocean-climate-alliance.org

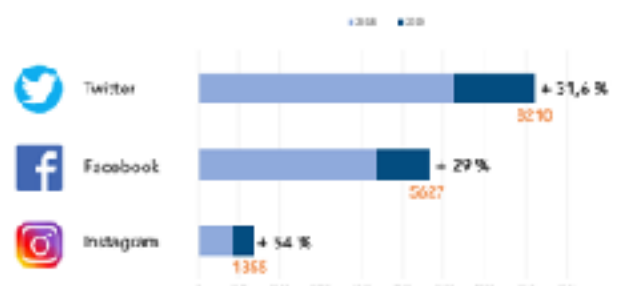
➡ La newsletter de la Plateforme Océan et Climat :

Entre janvier et décembre 2019, la Plateforme Océan et Climat a diffusé auprès de ses membres français et internationaux 8 newsletters, rédigées en français et en anglais. La newsletter regroupe maintenant les actualités nationales et internationales et permet aux membres du réseau de suivre les activités des autres membres, ainsi que les dernières actualités concernant la POC.

➡ Les réseaux sociaux :

La POC utilise très régulièrement les réseaux sociaux afin de diffuser au grand public les informations les plus récentes concernant l'actualité océan-climat-biodiversité et les projets portés. Ces derniers permettent également de valoriser les actions de ses membres et de communiquer sur les différents projets et événements de la POC. Les différents comptes voient une augmentation croissante de leurs abonnés :

- Au 31 décembre 2019, Twitter comptait 8210 abonnés, pour 6239 abonnés en décembre 2018, soit une augmentation de 31,6 % en un an
- Au 31 décembre 2019, Facebook comptait 5627 abonnés, pour 4363 abonnés en décembre 2018, soit une augmentation de 29 % en un an
- En janvier 2020, Instagram comptait 1355 abonnés, pour 877 abonnés en décembre 2018, soit une augmentation de 54 % en un an.



➔ Blog Le Monde :

La POC dispose du blog « Océan pour le climat » hébergé sur le site Internet du quotidien Le Monde, qui constitue une véritable fenêtre de visibilité pour porter les sujets océan-climat-biodiversité auprès du grand public. Elle y publie régulièrement du contenu sur l'actualité politique et scientifique la plus récente. Ainsi, la POC a publié 12 articles en lien avec ses sujets d'expertise entre janvier et décembre 2019:

- 8 mars 2019: Des marais aux mangroves : les zones humides porteuses de solutions d'avenir
- 26 avril 2019: La fonte des glaces: où, comment, et pourquoi ?
- 27 avril 2019: L'océan arctique, berceau de la biodiversité virale
- 25 septembre 2019: Le GIEC adopte le Rapport Spécial sur l'Océan et la Cryosphère dans le contexte du changement climatique – « L'Océan sera soit l'accélérateur du changement climatique, soit le socle de notre résilience »
- 22 octobre 2019 : Les réserves marines : un dispositif d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
- 5 novembre 2019 : Grande Glorieuse : le Président de la République met la biodiversité, la science et la coopération à l'honneur
- 14 novembre 2019: La mission Tara Océan révèle les variations de la biodiversité planctonique et son activité, de l'équateur jusqu'aux pôles
- 15 novembre 2019 : La Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable: un appel à agir en faveur de la compréhension et de la protection de l'océan
- 26 novembre 2019 : Cap sur Madrid : quels enjeux pour la COP25?
- 29 novembre 2019 : De Santiago à Madrid : l'océan s'invite dans les négociations climatiques
- 2 décembre 2019 : Sociétés humaines et montée du niveau de la mer : quelques points essentiels du rapport du GIEC sur l'Océan et la Cryosphère
- 16 décembre 2019 : Négociations climatiques à Madrid : la COP25 a fait des vagues

➔ Médias et relations presse :

La POC a développé en 2019 une stratégie de diffusion des connaissances scientifiques et des messages politiques clefs auprès des médias français, de manière à s'assurer de la bonne compréhension par la presse des grands enjeux politiques et scientifiques concernant le nexus océan-climat biodiversité. Pour ce faire, elle a organisé deux « briefing presse » entre mai et décembre 2019 :

Le premier, organisé le 4 juin en amont de la journée mondiale de l'Océan, intitulé « Protection de l'Océan et lutte contre le changement climatique : Cap sur 2021 ! » visait à présenter aux journalistes les grands enjeux internationaux océan-climat-biodiversité à venir, mais aussi à leur rappeler le rôle essentiel que joue l'océan dans le système climatique, et l'importance majeure de la protection de sa biodiversité.





Le second, organisé le 11 septembre en amont de la sortie du rapport spécial du GIEC sur l'Océan et la Cryosphère, intitulé « Océan et Changement climatique : les nouveaux défis. Focus sur cinq grands thèmes du Rapport Spécial Océan et Cryosphère » visait à présenter les grands éléments du rapport du GIEC, et notamment ceux identifiés dans la publication de la POC construite sur la base du rapport. Des scientifiques ont été invités à participer au point presse afin de répondre aux questions des journalistes dans un cadre informel.

Retrouvez la revue de presse 2019 de la Plateforme Océan et Climat en Annexe 5.

➔ Communication et mobilisation des membres du réseau :

Afin de s'assurer de la bonne diffusion des messages de la POC, mais aussi de l'appropriation des messages et publications par l'ensemble des membres du réseau, le secrétariat de la POC, avec le soutien du groupe de travail « POCCOM », a élaboré une stratégie de mobilisation et de communication autour de la sortie du Rapport spécial Océan et Cryosphère du GIEC. L'objectif était double : d'une part, faire en sorte que ce rapport bénéficie d'une visibilité équivalente à celle dont a bénéficié le rapport spécial « 1,5°C » publié un an plus tôt, d'autre part valoriser les productions de la POC auprès des journalistes et du grand public. Pour ce faire, le secrétariat de la POC a mis à disposition un *drive* compilant les éléments suivants :

- Un communiqué de presse en français et anglais
- Un « communication toolkit » en anglais et français, comprenant des chiffres clefs, infographies et éléments de langage concernant le rapport, les productions POC sur le SROCC et la mise en relation du rapport du GIEC avec l'agenda international

Une démarche similaire a été mise en place afin de diffuser largement le plaidoyer de la POC, en France et à l'international, notamment dans le cadre de la COP25. Un *drive* à disposition des membres a de nouveau été créé, contenant :

- Un communiqué de presse en français et en anglais
- Un "communication toolkit" en anglais et français, contenant des propositions de contenus à publier sur les réseaux sociaux, des chiffres-clés, infographies et éléments de langage formulés sur la base du plaidoyer
- Des visuels extraits du plaidoyer afin d'illustrer les publications.

2.2 Science et diffusion des connaissances

2.2.1 La revue gouvernementale du rapport Océan et Cryosphère

Le 24 septembre 2019, à Monaco, les 195 États membres du GIEC adoptent le Rapport Spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique (SROCC) à l'unanimité. Le rapport fournit un état des lieux scientifiques des relations entre l'océan, la cryosphère et le climat.

Une production d'une telle ampleur est le fruit d'un travail de longue haleine qui synthétise quelques 7000 articles, coordonné par 400 auteurs. 31 000 commentaires ont été apportés par les gouvernement des États membres du GIEC durant la phase de révision.

C'est dans ce cadre que la POC, seul organisme de la société civile auquel l'Etat français a fait appel, a été mandatée par l'Etat français pour participer aux second et troisième cycles de révision du Rapport Spécial. La POC a tout d'abord synthétisé les commentaires des membres de son Comité Scientifique concernant la révision du "Summary for Policy-Makers" (SPM), ainsi que l'ensemble des chapitres, la Box 7 et le glossaire. L'ensemble des commentaires a été présenté et discuté lors de réunions de travail au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire avec le point focal France du GIEC et les autres relecteurs du SROCC.

2.2.2 Production de livrables et diffusion des connaissances

L'un des champs d'action de la POC consiste à diffuser des connaissances relatives au climat et à l'océan auprès du grand public et des politiques. En se basant sur son expertise scientifique et les travaux de relecture du SROCC, la POC a pu jouer pleinement son rôle d'interface entre les sphères scientifique et politique. Dès le début de l'année 2019, a été engagé un travail de vulgarisation du contenu du SROCC, toujours dans le but de rendre accessible au plus grand nombre ce savoir scientifique. Les résultats du SROCC ont été complétés par des données plus récentes, fournies par le CS. Ces travaux ont mené à la production de deux livrables majeurs.



Synthétiser, simplifier et vulgariser le contenu du SROCC a été la tâche du groupe de travail **Diffusion de la connaissance (DIFCO)** animé par Françoise Gaill. Ce groupe de travail a pu accomplir sa mission grâce à une mobilisation des membres experts de la médiation scientifique : l'Aquarium Tropical du Palais de la Porte Dorée, le CNRS, l'Institut Océanographique Paul Ricard, l'Institut Océanographique Fondation Albert Ier, Fondation Prince Albert II de Monaco, le Muséum National d'Histoire Naturelle, Nausicaa, l'Union des Conservateurs d'Aquarium. Leur objectif principal était d'identifier au sein du SROCC les phénomènes climatiques centraux et de restituer ces grands enjeux sous la forme d'un livrable: « Océan et Changement Climatique : les nouveaux défis ». Traduit en anglais, le document est constitué de six

fiches thématiques: un état des lieux des relations entre océan et climat, le réchauffement de l'océan, la hausse du niveau de la mer, la vulnérabilité de l'océan Austral, les événements extrêmes, la désoxygénation.



La rédaction du SROCC ayant débuté en 2017, certains articles scientifiques notoires n'ont pas pu y être intégrés. La POC a souhaité produire en concertation avec son Comité d'Experts et son Comité Scientifique un livret présentant les dernières avancées scientifiques sur 13 thématiques en lien avec l'océan le climat et la biodiversité. Ces fiches traitent entre autres du blanchissement des coraux, de l'océan profond, de la pompe à carbone, des migrations, de l'Arctique ou encore des petites îles. Contrairement aux fiches produites par le groupe de travail DIFCO ciblant le grand public et le politique, celles-ci s'adressent à la communauté scientifique et constituent un recueil unique en son genre en France.

2.2.3 Portage politique des conclusions du SROCC auprès du gouvernement français

Identifiée par la suite comme organisme de référence, la POC a continué de participer à la diffusion des éléments majeurs du SROCC dès sa parution en septembre 2019.

➡ Conférence de presse sur la sortie du SROCC, 25 septembre, MTES

Le mercredi 25 septembre 2019, Françoise Gaill (vice-présidente Science de la POC) représentait la POC lors d'une conférence de presse au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire pour accueillir la diffusion du SROCC. Elle est ainsi intervenue aux côtés de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire Elisabeth Borne, de la co-présidente du groupe de travail 1 du GIEC Valérie Masson-Delmotte, d'Alexandre Magnan pour l'IDDRI et de Samuel Morin pour le CNRS.



➡ Présentation des enjeux du SROCC, 26 septembre, Assemblée Nationale

Le lendemain, la POC était sollicitée à l'Assemblée Nationale par Maïna Sage, Députée de la Polynésie Française, où était organisée une réunion sur les enjeux majeurs du SROCC, à destination des députés. Différents membres du Bureau et la POC ainsi que des scientifiques de son CS ont donc pu présenter aux députés les principales conclusions et les problématiques propres à la France et ses territoires d'outre-mer.

➡ Réunion avec les services de l'Etat, 31 octobre, Maison des Océans

Le 31 octobre 2019, la POC a organisé une réunion avec les services de l'État afin de leur présenter les conclusions du rapport du GIEC. Des représentants de plusieurs directions du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, de l'équipe Climat, de l'Agence Française de Développement, mais aussi des Ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de l'Europe et des Affaires Étrangères ont répondu à l'invitation de la POC à la Maison des Océans. Plusieurs experts, parmi lesquels Valérie Masson-Delmotte, se sont relayés pour

revenir sur une ou plusieurs thématique(s) soulevée(s) par le SROCC. Une nouvelle fois dans son rôle d'interface entre la communauté scientifique et les décideurs politiques, la POC a facilité la transmission des toutes dernières conclusions scientifiques au gouvernement français en vue des prochaines échéances nationales et internationales. L'Ambassadrice de France pour le climat, Brigitte Collet, était présente et a rappelé l'attachement de la France à porter au plus haut niveau les conclusions du GIEC.

2.2.4 Productions du Comité Scientifique de la POC

Sous la présidence de Joachim Claudet, le Conseil Scientifique de la POC a été renouvelé et réorganisé de façon à être davantage tourné vers l'international et plus représentatif des sujets traités par la POC (pêche, économie, biodiversité, gouvernance, océanographie, climat). Il comprend aujourd'hui 9 membres français et 9 membres internationaux.

Par ailleurs, et faisant suite à la Conférence Scientifique de Haut Niveau organisée par la Commission Intergouvernementale Océanographique de l'UNESCO (COI-UNESCO) et la POC les 10 et 11 septembre 2018, plusieurs membres du Comité scientifique et de la POC ont contribué à la

publication, le 14 novembre 2019, d'un article intitulé "[A Roadmap for Using the UN Decade of Ocean Science for Sustainable Development in Support of Science, Policy, and Action](#)" (voir figures ci-dessous). Le [rapport de cette conférence](#), à laquelle plusieurs membres du CS ont participé, a été publié le 15 novembre 2019 sur le site de la POC.

A ce titre, la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) constitue un moment propice pour renforcer l'expertise scientifique sur l'océan et l'ODD 14. En France, un « **programme de recherche structurant sur l'océan** » a été proposé par l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement (AllEnv). Le Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) a souhaité saisir la société civile et les autres collèges qui le constituent pour avoir leur avis sur ce programme de recherche océan. Le COMER, comité dédié à la recherche, a été chargé d'en organiser la synthèse et a sollicité l'appui de la POC, en tant que réseau d'acteurs de la société civile, pour émettre un avis collectif sur ce programme de recherche. Ainsi, la POC, s'est chargée de réceptionner et synthétiser les retours et contributions de ses membres ainsi que de l'ensemble des organismes intéressés par le projet.



Figure 2: Science-Policy Interface within the Broader Context of the Development of a Theory of Change



Figure 5: Key Enabling Conditions for Strengthening Ocean Contributions to Sustainable Development

Ainsi, dès la fin d'année 2019, la Plateforme a entamé une réflexion visant à mieux comprendre les interactions et les synergies possibles entre les sphères liées au climat et à la biodiversité. Cette démarche a pour objectif la prise en considération du nexus océan-climat-biodiversité dans son ensemble et d'aboutir à une gouvernance cohérente et intégrée de l'environnement global.

2.3.2 Les solutions océan-climat-biodiversité

a) L'Alliance d'initiatives océan et climat (OCIA)



La POC encourage la valorisation de solutions et d'initiatives concrètes qu'elle porte à l'agenda national et international. C'est en ce sens que la Plateforme a créé en 2017 une Alliance des Initiatives Océan et Climat qui fédère, à ce jour, plus d'une

vingtaine d'initiatives internationales et multi-acteurs qui proposent des solutions fondées sur l'océan pour l'adaptation et/ou l'atténuation au changement climatique.

Le projet d'Alliance, fondée sur le principe de valorisation des solutions internationales, s'articule autour de 3 objectifs :

1. Identifier les synergies entre les initiatives pour dynamiser l'action océan et climat ;
2. Contribuer à la création de nouvelles connaissances scientifiques et favoriser la dissémination d'information ;
3. Porter les solutions issues de la société civile dans les enceintes internationales (CCNUCC, Agenda Global de l'Action, ODD14, CDB,...).

Le Secrétariat de la POC continue d'entretenir des relations étroites avec l'ensemble des initiatives et solutions constituant l'Alliance. Lors des récents événements internationaux auxquels la Plateforme a été conviée, elle a ainsi pu rencontrer à plusieurs reprises les porteurs d'initiatives pour échanger sur l'état d'avancement de celles-ci et leurs ambitions pour l'Alliance. C'est le cas par exemple de la *Blue Carbon Initiative* qui a été invitée à présenter ses travaux dans le cadre des ateliers régionaux de l'initiative *Because the Ocean*. A ce titre, la construction du rapport de cette dernière initiative consacré aux solutions basées sur l'océan a justement mobilisé l'expertise des membres de la Plateforme et des porteurs d'initiatives de l'Alliance.

Considérant l'évolution stratégique de la POC et son ambition d'accroître son champ d'action au-delà du simple nexus océan-climat afin de prendre en considération les enjeux liés à la biodiversité, la stratégie de développement de l'Alliance a été reconsidérée. En effet, plutôt que de recruter de nouvelles initiatives afin de renforcer l'Alliance, le choix a été fait d'envisager une intégration de chacun des porteurs d'initiatives de l'Alliance au sein de la Plateforme en tant que membre à part entière du réseau. Cette décision vise essentiellement à renforcer le dialogue existant au sein d'un seul et même organe qu'est la Plateforme. L'ambition est, à terme, de constituer un agenda des solutions et initiatives concrètes pour l'océan, le climat et la biodiversité, au sein de la Plateforme. La mise en oeuvre de cette décision se poursuivra en 2020.

b) Partenariat avec l'initiative *Because the Ocean*



La POC a largement travaillé à la mise en valeur des solutions océan-climat-biodiversité de manière à ce qu'elles soient intégrées dans les stratégies climatiques des Etats. Alors que l'année 2020 s'annonce décisive avec l'obligation pour les Etats ayant ratifié l'Accord de Paris de réviser à la hausse leurs contributions déterminées au niveau national (NDC), la POC a collaboré avec le Secrétariat de l'initiative *Because the Ocean* (BTO) et soutenu la production d'un document arrivant à point nommé et intitulé « Ocean for Climate : ocean-related measures in climate strategies (Nationally Determined Contributions, National Adaptation Plans, Adaptation Communications, and National Policy Frameworks) ».



Ce rapport se base sur les principales conclusions du SROCC et propose une série de solutions concrètes que les gouvernements peuvent mettre en oeuvre afin de protéger l'océan et les écosystèmes qui le composent. Il a été réalisé à la suite de 4 ateliers régionaux organisés entre 2017 et 2019 à Bonn, Santiago, Madrid et Suva – auxquels la POC a participé – et qui ont permis de rassembler les contributions de décideurs et d'experts internationaux.

Ce rapport a fait l'objet d'une attention particulière lors de la COP25 lors de nombreux événements de haut-niveau pour lesquels la POC et BTO ont travaillé en étroite collaboration.

La POC a également été invitée, au titre de cette collaboration avec BTO, à participer au workshop "Blue Carbon and NDCs Technical Working Session" organisé par Pew, *Conservation International* et la *Blue Carbon Initiative*, à Washington DC en août 2019. L'objectif était de mettre en place des lignes directrices afin d'intégrer les écosystèmes de carbone bleu côtier dans les NDC de l'Accord de Paris. Le document issu de ces travaux a également été publié lors de la COP25 à Madrid.

2.3.3 Ancrage institutionnel

a) National

Dans le cadre de ses activités et de celle de ses membres, la POC a su, ces derniers mois, mobiliser et sensibiliser une multitude d'acteurs en valorisant son travail, son expertise scientifique et en portant sa stratégie de plaidoyer auprès de ses partenaires, de l'administration française et jusqu'au sommet de l'Etat.

➔ Comité France Océan

Depuis la création du Comité France Océan (CFO) en décembre 2018, la POC a été fortement impliquée dans le comité de pilotage aux côtés du MTES, du SG Mer, de WWF et FNE, afin d'élaborer conjointement la stratégie du CFO.

Les travaux du CFO sont structurés autour d'ateliers de travail, d'un comité plénier et d'un comité de pilotage, qui permettent de structurer l'échange autour de thématiques spécifiques, pour faire émerger des propositions d'actions concrètes soumises au CIMer.

Quatre axes de travail prioritaires ont été choisis et les groupes de travail associés sont tous co-pilotés par au moins un membre de la POC :

- La lutte contre les pollutions marines ;
- La protection de la biodiversité marine ;
- L'artificialisation des mers et des littoraux ;
- La levée des freins et des obstacles à l'action.

Patricia Ricard et Françoise Gaill, vice-présidentes de la POC, co-pilotent le GT Freins au sein duquel a émergé un certain nombre de recommandations telles que le développement du mécénat environnemental et le renforcement de la mobilisation de l'expertise scientifique des organismes de recherche publique pour appuyer les politiques publiques.

➔ Visite des TAAF avec le Président de la République Française



Événement notable et attendu au travail de mobilisation et de plaidoyer de la POC : Françoise Gaill, Vice-Présidente de la POC, avec plusieurs autres scientifiques, ont accompagné le Président de la République sur l'île française de Grande Glorieuse dans le but d'évoquer les sujets de biodiversité et de recherche scientifique. Ce court passage sur cette île des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) a permis de présenter à Emmanuel Macron le plaidoyer de la POC ainsi que les principales recommandations en faveur de la biodiversité.

A l'issue de cette visite, le Président de la République a annoncé la création d'une réserve naturelle nationale au sein des Iles Éparses, la création d'une base scientifique sur Grande Glorieuse - afin d'étudier au plus près la grande richesse de la biodiversité de cette zone et son évolution face aux changements globaux – et le non renouvellement des explorations minières dans la zone.

→ 4ème Colloque national des aires marines protégées

Du 22 au 24 octobre 2019 s'est tenu le 4ème Colloque national des aires marines protégées au Palais des Congrès de Biarritz. Cet événement présentait deux principaux objectifs : partager le bilan de la stratégie nationale de création et gestion d'AMP pour la période 2012-2020, et construire une réflexion collective autour de la prochaine stratégie nationale de création et gestion des AMP.

Dans le cadre du Forum des solutions, la POC, représentée par Antidia Citores (vice-présidente), a organisé un café des connaissances sur le thème "Les acteurs de la société civile mobilisés pour porter une stratégie AMP cohérente et efficiente."

→ Assises de l'économie de la mer



Les 3 et 4 décembre 2019, Montpellier accueillait les Assises de l'économie de la mer. L'occasion pour les représentants de la filière maritime, qu'ils soient issus du secteur public ou privé, de se rencontrer, de s'exprimer et de débattre. Avec pour thème général « élargir les horizons », d'importantes personnalités ont participé à cet événement, notamment pour la cérémonie d'ouverture durant laquelle le Président de la République Emmanuel Macron et Françoise Gaill, Vice-Présidente de la Plateforme Océan et Climat et grand témoin de l'événement, se sont exprimés. Lors de son discours, Emmanuel Macron a procédé à d'importantes déclarations. Parmi ces dernières, il est le Premier Chef d'État à avoir affirmé que l'océan est un bien commun de

l'humanité, relevant alors d'une responsabilité individuelle et collective. Dans le domaine scientifique, le Président a également annoncé le lancement d'un programme prioritaire de recherche "océan - climat" dès 2020, conjointement piloté par le CNRS et l'Ifremer, pour le renforcement des domaines de recherche essentiels à la protection de l'océan et la lutte contre le changement climatique. Aussi, Emmanuel Macron a évoqué à plusieurs reprises la protection de la biodiversité comme un enjeu majeur des décennies à venir.

b) International

Les actions de la POC s'inscrivent notamment dans l'atteinte des engagements internationaux tels que les objectifs de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.

→ Partenariat de Marrakech - Agenda Global de l'Action Climatique



Le Partenariat de Marrakech pour l'action mondiale contre le changement climatique soutient la mise en œuvre de l'Accord de Paris en permettant la collaboration entre les gouvernements et les villes, les régions, les entreprises et les investisseurs qui doivent agir pour lutter contre le changement climatique.

Le Partenariat se concentre sur des actions climatiques immédiates d'ici 2020, afin de soutenir le succès et la performance des contributions déterminées au niveau national (NDC) et des plans d'adaptation nationaux (NAPs).

La POC est partenaire de ce programme depuis 2016, notamment par le biais de son projet d'Alliance des initiatives, pour porter la voix de la société civile au sein des négociations climatiques pour une meilleure intégration du nexus océan-climat dans l'Accord de Paris. En 2019, la POC a contribué aux efforts d'organisation du groupe "Océan et zones côtières" de l'agenda de l'action pour porter les solutions océan-climat-biodiversité.

➔ **Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA)**

La POC a participé à la 11ème réunion du dialogue sur la recherche (RD 11), qui s'est tenue à Bonn le 20 juin 2019 conjointement avec la cinquantième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 50) de la CCNUCC.

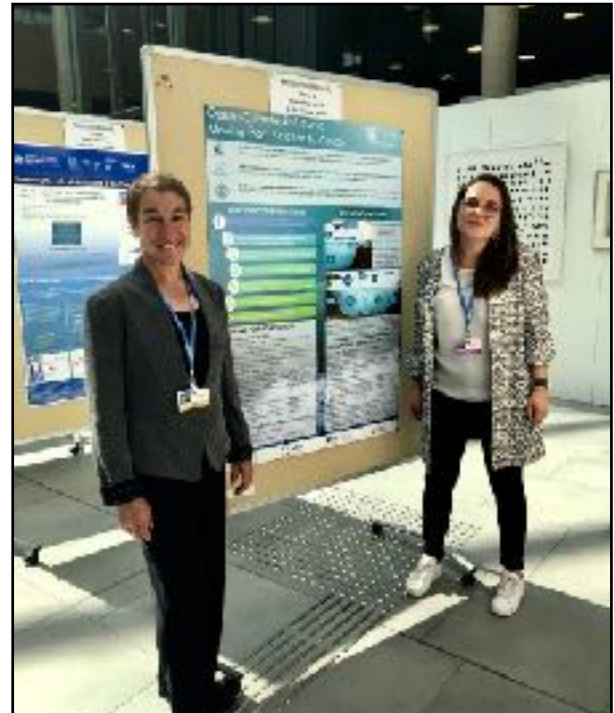
Le dialogue était axé sur la "science pour la transformation", pour un monde qui peut se développer durablement pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Le but du dialogue était de tenir une discussion à l'interface science-politique pour soutenir les mesures d'adaptation et d'atténuation dans le cadre de l'Accord de Paris sur une base scientifique robuste. À cette fin, la réunion a porté sur quatre thèmes:

1. Transformation de l'énergie et d'autres systèmes sectoriels pour atteindre l'objectif et le long terme les objectifs de l'Accord de Paris ;
2. Adaptation transformatrice et développement résilient au changement climatique ;
3. Évolution des niveaux de risque et attribution des événements climatiques extrêmes et des impacts sur le climat changement ;
4. Rôle de l'océan dans le système climatique.

Dans le cadre du 4ème thème, la POC était invitée à participer à une session poster

portant sur le rôle de l'océan dans le système climatique. Ce poster, réalisé en partenariat avec Ocean Conservancy et le Knowledge Action Network, portait sur les « Solutions Océan-Climat : de la science à l'action » issues des travaux des membres de l'Alliance.

La POC, représentée par Anna Zivian, a également animé un groupe de travail avec les Etats Parties pour porter l'océan lors de ce dialogue.



➔ **Programme de travail de Nairobi - Groupe d'experts 'Océan et zones côtières'**

Le programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique (NWP) a été établi lors de la COP 11 (décembre 2005, à Nairobi) pour faciliter et catalyser le développement et la diffusion d'informations et de connaissances qui informeraient et appuieraient les politiques et pratiques d'adaptation, en mettant l'accent sur les pays en développement.

Depuis, le NWP a engagé les pays et un réseau croissant d'organisations partenaires, d'experts et d'autres organisations pertinentes

de tous les domaines et de toutes les régions du monde à partager les informations et les connaissances les plus récentes, afin de combler les lacunes et d'intensifier les actions en réponse aux besoins en matière d'adaptation identifiés par les parties à la CCNUCC et à l'Accord de Paris.

En 2019, le NWP a établi un groupe d'experts 'Océan et zones côtières' dans lequel Loreley Picourt, secrétaire générale de la POC, a été invitée pour représenter la Plateforme. Dans le cadre de ce partenariat, la POC a contribué à établir les axes de travail et priorités pour ce groupe d'experts. A cet effet, le groupe a réalisé un document de cadrage distribué à l'ensemble des Etats Parties à la CCNUCC.

Le groupe d'experts a également contribué à l'organisation du 13ème Forum du Point Focal du NWP, lors de la COP25 à Madrid, autour de 4 thèmes prioritaires : la Gouvernance, les Data et Méthodes, la Restauration et la Protection, et le Support (technologique, financier, etc.). Les travaux du Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' se poursuivront en 2020 et 2021.

2.3.4 Mobilisation internationale

➔ COPERNICUS Industry Workshop, 24 janvier, Bruxelles, Belgique

Le 24 janvier, le programme européen d'observation de la Terre, Copernicus, organisait à Bruxelles un workshop à destination du monde industriel, afin de mettre en lien les données et informations récoltées par le programme et la réalisation des objectifs formulés dans les différents accords et conventions internationales, et notamment les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030.

La Plateforme Océan et Climat a participé à ce workshop afin de présenter les travaux de la POC en lien avec les ODD, et les moyens à

mettre en oeuvre pour passer "de la science à l'action".

➔ One Planet Summit, 14 mars, Nairobi, Kenya

A la suite des One Planet Summits de Paris en décembre 2017 et de New York en septembre 2018, une nouvelle édition s'est tenue le 14 mars 2019 à Nairobi.

Cet événement a rassemblé des dirigeants engagés, des entrepreneurs, des donateurs, des organisations internationales afin d'accélérer et de renforcer l'action en faveur du climat. L'objectif était d'aboutir à des résultats significatifs pour les populations africaines, particulièrement en matière d'énergies renouvelables, et pour renforcer la résilience, l'adaptation et la biodiversité.

Patricia Ricard, mobilisée par le gouvernement français afin de co-diriger avec Mr. Anthas Williams (Bloomberg Philanthropy) un sous groupe de travail « building resilience of marine ecosystem » dans le cadre du One Planet Lab, y représentait la POC.

➔ Ocean dialogues, 18-20 mars, Bruxelles, Belgique



Les Ocean Dialogues se sont déroulés à Bruxelles du 18 au 20 mars. À cette occasion, 26 jeunes professionnels de l'océan ont été invités à se joindre au débat et à participer au projet de recherche et d'innovation « Horizon 2020 » de l'Union Européenne.

La réflexion a porté sur le rôle que jouent l'*Ocean Literacy* et la Recherche et l'innovation responsables afin de soutenir la gouvernance de l'Océan.

Théophile Bongarts, stagiaire en charge de la coordination scientifique, représentait la Plateforme Océan et Climat. Désigné *Young Professional Ambassador*, ce dernier a présenté le résultat de leur atelier au Parlement Européen à l'occasion du groupe de travail "Let's strengthen Ocean governance! How to engage citizens, stakeholders and scientists in maritime affairs".

Si les jeunes professionnels sont une partie de la solution, il est indispensable qu'ils soient davantage intégrés dans les processus d'élaboration des décisions politiques, et que ces décisions soient basées sur la connaissance scientifique.

→ Sommet des deux rives, 24 Juin, Marseille, France



Lundi 24 juin, la société civile, représentée pour la France par Patricia Ricard, a pu présenter au Président de la République française et aux Ministres des affaires étrangères des pays présents, le résultat de leur action.

Lancée en avril 2018, les 10 délégations ont travaillé au cours des 5 forums thématiques préparatoires, pour mobiliser la société civile et faire remonter des projets structurés, innovants et positifs pour la région. Ainsi, sur les 272 projets reçus, le Comité de pilotage a intégré 14 projet-parapluie, rassemblant 70 projets sur les enjeux actuels de (1) énergie ; (2) économie et compétitivité ; (3) jeunesse et mobilité ; (4) culture, média, tourisme ; (5)

économie circulaire et développement durable.

Dans ses mots de clôture, Patricia Ricard a rappelé les liens fondamentaux et fragiles entre océan, climat et biodiversité ainsi que l'importance du vivant dans l'équilibre climatique.

→ Le G7 sous présidence française

La POC était notamment présente au G7-Environnement de Metz pour organiser deux tables rondes autour des enjeux océan, climat et biodiversité.

Avec la participation de nombreux membres de la POC dont Antidia Citores (Surfrider), Céline Liret (Oceanopolis), Danielle McCaffrey (Oceanoholic), Emmanuel-Marie Peton (CMF), Eudes Riblier (IFM) et Patricia Ricard (IOPR), l'événement ouvert au grand public abordait de nombreux thèmes : interactions océan-climat, transport maritime, pêche industrielle, biodiversité marine, gouvernance.

En amont du Sommet du G7, du 24 au 26 août, la POC était partenaire de Surfrider Fondation Europe pour l'organisation, dans le cadre de son "Pavillon Océan", de 4 jours d'ateliers et de conférences autour de 4 thématiques : Océan, sport et tourisme durable ; Océan et Biodiversité ; Océan et pollution plastique ; et Océan et climat.

Dans le cadre de la journée Océan et Biodiversité, la POC est intervenue sur une table ronde sur les solutions d'adaptation et d'atténuation fondées sur la nature, et a animé un atelier sur les Aires Marines Protégées. Lors de la journée Océan-climat, la Plateforme a animé une table ronde sur la transition écologique du transport maritime.

À l'issue de ces 4 jours, a été lancé un "Ocean Call", une déclaration officielle qui propose des engagements et recommandations concrètes pour les chefs d'États des premières puissances économiques mondiales présentes au Sommet, ainsi que pour toutes les Nations invitées. La participation de la POC à ce



Sommet Océan fut également l'opportunité de rencontrer la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Mme Elisabeth Borne, lors d'une réunion avec les ONG présentes afin d'échanger sur les grands enjeux liés à l'océan.

➔ **Sommet Action Climat des Nations Unies, 23 Septembre 2019, New York, États-Unis**



Le 23 septembre dernier se tenait à New York le Sommet Action Climat des Nations Unies. Dirigeants d'États et de gouvernements ainsi que représentants de la société civile, de la finance et du milieu des affaires y étaient conviés par le Secrétaire Général de l'ONU, António Guterres. Dans ce cadre, la POC était partenaire de l'évènement "Climate and Ocean Action Meeting" co-organisé par l'Alliance internationale contre l'acidification de l'Océan (OA Alliance), la Mission permanente des Fidji aux Nations Unies, le Secrétariat du Commonwealth et autres partenaires.

➔ **Marine Regions Forum 2019, 30 septembre – 2 octobre 2019, Berlin, Allemagne**

Organisée par le "Partnership for Regional Ocean Governance" (PROG), la 1ère édition du Marine Regions Forum s'est déroulée à Berlin du 30 septembre au 2 octobre 2019. Avec pour thème "Achieving a healthy ocean - Regional governance beyond 2020", ce colloque a réuni décideurs politiques, scientifiques et acteurs de la société civile de différentes régions maritimes afin de développer des solutions collaboratives en faveur de la protection de l'océan.

La POC était partenaire du Forum et, à cette occasion, Loreley Picourt et Théophile Bongarts-Lebbe ont respectivement représenté la POC en animant une table ronde sur "Comment mobiliser les acteurs de la COP25 ?" et en présentant l'initiative Because The Ocean et son dernier rapport intitulé "Ocean For Climate", publié le 2 octobre 2019.

Le rapport de la conférence et les messages clés du forum sont accessibles [ici](#).

➔ Cap sur la Blue COP !



Les 16 et 17 octobre, la Plateforme Océan et Climat s'est associée à l'Ambassade du Chili en France et la Fondation Tara Océan, en collaboration avec le Centre de modélisation mathématique de l'Université du Chili pour co-organiser un colloque sur le thème "Ocean and Climate Nexus : Road to COP25".

Cet événement avait pour ambition de réunir des scientifiques et des experts clés, ainsi que des décideurs politiques et des représentants de la société civile, afin d'engager un dialogue sur la manière de mieux intégrer les solutions océaniques fondées sur la science dans les prochaines négociations sur le climat. L'Ambassadeur du Chili en France, S.E. Juan Salazar, et l'Ambassadrice de France pour le climat, S.E. Brigitte Collet ont contribué aux échanges et ont réaffirmé l'engagement et l'ambition de leurs deux pays à donner une place importante à l'océan lors de la COP25 et dans leurs stratégies climatiques respectives.

Par la suite, du 2 au 13 décembre 2019, la POC s'est donc finalement rendue à Madrid - l'Espagne s'étant proposée pour accueillir la COP25 suite au contexte social difficile au Chili - pour porter son nouveau plaidoyer et ses recommandations en faveur de l'océan et des solutions qu'il porte.

Cette COP25 qui suscitait de grandes attentes pour la communauté océan, par la promesse d'une attention particulière accordée à l'océan et ses écosystèmes au sein des négociations, a suscité beaucoup d'enthousiasme avec près d'une centaine d'événements dédiés à l'océan organisés durant les deux semaines.

Dans des négociations souvent complexes en raison du grand nombre d'acteurs qui y participent et de leurs intérêts divergents, l'océan a su tirer son épingle du jeu grâce à une mobilisation extrêmement forte de la société civile mais également grâce au portage politique assuré notamment par le

Chili, la France, la Principauté de Monaco, le Costa Rica et les États insulaires dont les Fidji.

La Plateforme Océan et Climat, qui participait ici à une COP climat pour la 5ème année consécutive, a su tirer profit de cet engouement pour porter son nouveau plaidoyer "pour un océan en bonne santé, un climat protégé".



Dès la journée d'ouverture de la COP, la Plateforme Océan et Climat organisait, sur le pavillon de la France, un événement de haut niveau pour présenter son nouveau plaidoyer pour « un océan en bonne santé, un climat protégé », en présence de S.A.S Prince Albert II de Monaco, et de S.E. la Secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire, Brune Poirson. Avec les interventions de Valérie Masson-Delmotte (co-présidente du Groupe de Travail I du GIEC), Anna Zivian (directrice de recherche chez Ocean Conservancy), Rémy Rioux (Directeur général de l'AFD) et Raphaël Cuvelier (Senior Advisor pour la Fondation Prince Albert II de Monaco), cet événement a permis de présenter un état des lieux des enjeux globaux, tant scientifiques que politiques et de développement, liés aux interactions entre l'océan, le climat et la biodiversité. Un compte-rendu de cet événement couvert par l'IISD Reporting Services est disponible [ici](#).

Le 4 décembre, la POC a poursuivi la présentation de son plaidoyer lors d'un second événement intitulé "Moving from

science to action : ocean-climate policy recommendations" au pavillon de l'Union Européenne. Sous la modération de Joachim Claudet (CNRS, Président du Conseil scientifique de la POC), cette conférence a été ouverte par l'intervention de Gonzalo Muñoz Abogabir, Champion du climat désigné par la présidence Chilienne. Lui a succédé un panel de scientifiques de haut niveau. Tout d'abord, Jean-Pierre Gattuso (CNRS et IDDRI) a présenté les conclusions du SROCC, rapport alarmant sur l'état de dégradation de l'océan. Puis, les quatre enjeux identifiés dans le plaidoyer – l'Atténuation, l'Adaptation, la Science et la Finance durable – ont été respectivement présentés par Anna Zivian (Ocean Conservancy), Emily Pidgeon (Conservation International), Torsten Thiele (Global Ocean Trust) et Lisa A. Levin (SCRIPPS Oceanographic Institute). En conclusion, Romain Troublé (Président de la POC) présentait l'Appel à l'action de la Plateforme et ses 20 recommandations.

L'événement fut clos par l'intervention de Teresa Solana, du Ministère de la Transition écologique d'Espagne, qui a rappelé l'importance des démarches multi-acteurs dans la réalisation des objectifs de lutte contre le changement climatique.





Les efforts de mobilisation de la Plateforme Océan et Climat se sont poursuivis par sa participation à de nombreux autres événements, notamment en collaboration avec l'initiative *Because The Ocean*, l'*Ocean Acidification Alliance* (OA Alliance), la Communauté du Pacifique, le *Plymouth Marine Laboratory*, l'IDDRI, le *Global Ocean Forum*, *Conservation International*, ou encore la Fondation Tara Océan et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Comme chaque année depuis 2016, la POC était par ailleurs l'un des partenaires principaux de l'organisation du *Oceans Action Day* piloté par le *Global Ocean Forum* et qui, pour la première fois cette année, s'est déroulé sur deux jours dans le but de présenter l'ensemble des enjeux océaniques de cette COP à travers des événements portant sur la place du nexus océan-climat au sein et au-delà de la CCNUCC, sur l'intégration de mesures liées à l'océan dans les NDC, sur le rôle des sciences océaniques dans l'élaboration de solutions d'adaptation et de migration, et sur comment galvaniser le soutien à l'action pour l'océan et le climat. Près de 200 personnes ont pris part à l'*Oceans Action Day* et ont participé à

l'évaluation des actions aujourd'hui mises en œuvre en faveur de la protection de l'océan et du climat, et à l'identification des lacunes subsistantes. Ces journées ont également permis de traiter des implications politiques du Rapport Spécial sur l'Océan et la Cryosphère (SROCC) et du Rapport Spécial sur un réchauffement planétaire de 1.5°C du GIEC, et de mettre en lumière les possibilités d'action qui en découlent.

L'engouement pour l'océan n'a pas non plus laissé les pays européens indifférents puisque l'Union Européenne a organisé son propre *EU Ocean Day* (7 décembre), durant lequel le récemment élu Commissaire européen pour l'Environnement, l'Océan et les Pêcheries, S.E. Virginijus Sinkevičius, a souligné l'importance de l'océan dans le prochain Pacte Vert de l'UE. La Plateforme Océan et Climat a clos la session de l'*EU Ocean Action Day* par la présentation de son plaidoyer.

Enfin, dans le cadre du groupe d'experts océan du Programme de Travail de Nairobi (NWP) sur l'adaptation, un Forum rassemblant les membres de ce groupe et les États parties à la Convention s'est réuni autour de 4 objectifs (l'adaptation, la diffusion de



connaissance, la collaboration et le soutien du NWP à la mise en place de l'Accord de Paris), témoignant de l'intérêt croissant pour les questions océaniques au sein des instances de la CCNUCC.

La 25ème Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique devait initialement s'achever le 13 décembre, après deux semaines d'événements et de débats.

En raison de l'absence d'un accord satisfaisant, les négociations ont été prolongées de deux jours durant lesquels les délégations étatiques ont travaillé sans relâche afin de trouver un accord significatif.

Ainsi, le 15 décembre, les États-Parties ont adopté une décision intitulée Chile Madrid Time for Action, dont les conclusions furent reçues avec amertume aussi bien par certains gouvernements que par la société civile.

Une décision qui souligne par ailleurs l'importance du Rapport Spécial sur l'utilisation des terres et du SROCC produits par le GIEC, en appelant les Parties à

continuer de soutenir leurs travaux, ainsi que la nécessité de lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité. Parmi les décisions relatives à l'océan prises par les Parties, le Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) sera chargé d'organiser lors de sa 52ème session (juin 2020 à Bonn, Allemagne) « un dialogue sur les océans et les changements climatiques afin d'étudier les moyens de renforcer les mesures d'atténuation et d'adaptation dans ce contexte ». Les Parties à la CCNUCC et les parties-prenantes aux négociations climatiques sont appelées à soumettre des contributions permettant d'alimenter le dialogue et ce, avant le 31 mars 2020.

Ces mesures s'ajoutent à la Plateforme des solutions pour l'océan (en Anglais : Platform for Science-Based Ocean Solutions) lancée par le Chili pendant la COP, dont l'objectif est de rassembler différents acteurs étatiques, privés et de la société civile, afin de parvenir à une meilleure intégration de l'océan dans les Contributions Déterminées au niveau National.

3. Nos partenaires et soutiens financiers

3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement

En mai 2019, la POC a entamé une convention avec l'Agence Française de Développement pour le projet « Structuration du réseau multi-acteurs de la Plateforme Océan et Climat », dont l'objectif principal est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs politiques. Ce projet sur 3 ans d'un montant total de 515 00€ est soutenu par l'AFD à hauteur de 210 000€ et a permis à la POC de redéfinir son champs d'action autour de 3 objectifs principaux:

1. **La Mobilisation** : structuration du réseau pour une plus grande diversité d'acteurs représentés et une meilleure mobilisation de la société civile océan-climat.
2. **La Science** : diffusion des connaissances et médiation scientifique pour une meilleure compréhension des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs.
3. **Le Plaidoyer** : élaboration et dissémination de recommandations pour une prise en compte efficace et durable des enjeux océan et climat dans les politiques nationales et internationales.

3.2 Convention avec l'Agence Française pour la Biodiversité

La Convention AFB portant le projet d'Alliance d'Initiatives Océan et Climat est arrivée à termes en octobre 2018. Les objectifs ayant été atteints, la Plateforme Océan et Climat a entamé un processus de renouvellement de la convention AFB pour perdurer les activités de valorisation des solutions océan-climat et renforcer les activités de coopération internationale de la POC.

Une nouvelle convention entre la POC et l'AFB a été établie pour le projet suivant: "Promouvoir les services écosystémiques pour un océan en bonne santé et un climat protégé" à hauteur de 70 000 euros en 2019. Le projet a vocation à durer 3 ans (2019-2021) et fera l'objet d'un renouvellement de convention avec l'Office Français pour la Biodiversité en 2020 et 2021.

3.3 Subvention du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

En 2019, la POC a reçu une subvention du MTES à hauteur de 35 000 euros pour le projet intitulé : "Plan d'action pour la coordination des actions scientifiques de mobilisation et de plaidoyer de la plateforme internationale océan et climat pour l'intégration de l'océan dans les solutions aux changements climatiques."

4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan et Climat

La Plateforme Océan et Climat s'est dotée depuis le 27 juin 2017 d'une structure juridique, sous forme d'association loi 1901. Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan est le président de la Plateforme depuis novembre 2017.

4.1 Le Conseil d'Administration

Selon les statuts de l'association, le CA comprend 2 membres au moins et 15 membres au plus, élus par l'Assemblée générale parmi les membres ou les personnes physiques ou morales cooptées. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales de l'association, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques. Le CA se réunit tous les deux mois et est épaulé par le bureau (voir 5.2)

En 2019, le Conseil d'Administration (CA) a accueilli de nouveaux membres, portant son nombre total à 15:

Jérôme Bignon (RAMSAR France), Raphaël Cuvelier (Fondation Prince Albert II de Monaco), Elodie Martinie Cousty (France Nature Environnement), Jean-Marc Lacave (en remplacement de Hervé Thomas, représentant Armateurs de France), Nadia Ounaïs (Institut Océanographique, Fondation Albert 1er de Monaco), Cécile Thomas Courcoux (Mercator Ocean International).

4.2 Le bureau de l'association

Les membres du bureau sont élus par la CA pour une durée de trois années et sont immédiatement rééligibles. Le bureau de l'association comprend le Président, le Secrétaire et les Vice-Présidents de l'association. Ce bureau a pour fonction de préparer les réunions du Conseil d'Administration et est en lien direct et régulier avec le secrétariat. Depuis novembre 2017, la présidence de la Plateforme est assurée par Romain Troublé, Directeur Général de la Fondation Tara Océan. Eric Banel occupe le rôle de Secrétaire, et la Plateforme est dotée de 5 Vice-Président(e)s:

- Eric Banel (*intuitu personae*), Directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique Ministère de la Transition Écologique et Solidaire : Vice-Président en charge des relations institutionnelles et Secrétaire de l'association
- Antidia Citores, Responsable campagne, lobbying et contentieux (Surfrider Foundation Europe): Vice-Présidente en charge des relations européennes
- Raphaël Cuvelier, Senior advisor à la Fondation Prince Albert II de Monaco
- Françoise Gaill (*intuitu personae*), Directeur de recherche émérite au CNRS, Vice-Présidente en charge de la science
- Patricia Ricard, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard: Vice Présidente et Porte Parole de l'association

Découvrez l'organigramme de gouvernance en Annexe 1

4.3 Le secrétariat

Le secrétariat représente l'équipe permanente de la POC, et constitue son organe opérationnel. Forte de sa diversité et de ces compétences, elle s'investit au quotidien afin d'assurer les différentes missions de plaidoyer, diffusion des connaissances et mobilisation.

- Loreley Picourt, Secrétaire Générale
- Anaïs Deprez, Responsable mobilisation et communication
- Théophile Bongarts-Lebbe, Chargé de projets
- Stagiaire coordination scientifique
- Stagiaire communication
- Stagiaire plaidoyer

4.4 Le Comité Scientifique

Le Comité scientifique (CS) est un organe consultatif qui a pour mission de conseiller la POC sur des questions scientifiques et multidisciplinaires, de vérifier les publications et assister le conseil d'administration pour l'éclairer dans ses choix et décisions. Il réunit des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et des sciences océaniques.

Sous la présidence de Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE), le CS de la POC a été renouvelé et réorganisé en 2019 de façon à être davantage tourné vers l'international et plus représentatif des sujets traités par la POC (pêche, économie, biodiversité, gouvernance, océanographie, climat). Il comprend aujourd'hui 9 membres français et 9 membres internationaux.

Retrouvez la composition des membres du Comité Scientifique en Annexe 3.

Suite à la conférence co-organisée par la POC et la COI-UNESCO en septembre 2018, le CS a produit un article scientifique, paru dans *One Earth*, à travers lequel les auteurs proposent des moyens de répondre et de dépasser les défis scientifiques, aussi bien conceptuels, organisationnels que techniques, perçus comme des freins à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030, auxquels seul un océan en bonne santé pourra contribuer.

4.5 Les membres du réseau

Forte de la participation de plus de 80 organisations appartenant à différents secteurs, la Plateforme Océan et Climat dispose d'un large éventail de compétences. Recherche scientifique, expéditions scientifiques, plaidoyer politique sont au cœur de l'action de la Plateforme, qui incarne un réseau international d'experts de l'océan. Plusieurs organisations ont ainsi rejoint le réseau en 2019, portant son nombre total de membres à 85 en décembre 2019:

Blue Seeds, BNP Paribas, Conservation International, Conservatoire du Littoral, Coral Guardian, CSIC, CSM, Future Earth, Institut Marin Seaquarium, La Rochelle, Our Fish, RAMSAR France, Seas at Risk, Fondation Sulubaaï, The SeaPeople, Under the Pole.

Afin de faciliter la lisibilité des membres du réseau, et de valoriser sa composition multi-acteur, la POC a créé en 2019 des collèges de membres qui s'articulent comme suit : fondations (10%), aquariums et musées (5%), établissements de formation et de recherche (25%), entreprises et organisations professionnelles (6%), collectivités, services de l'état et organisations internationales (15%), associations (39%).

Pour voir la composition des membres de la Plateforme, voir l'Annexe 4.

5. Rapport financier

Les comptes annuels de la Plateforme Ocean et Climat présentés ci-dessous ont été validés par la société de commissariat aux comptes C.E.H.

En 2019, pour cette première année d'activité, le résultat de la Plateforme Ocean et Climat est déficitaire à hauteur de 16 087 €.

5.1 Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

- matériel de bureau et informatique : 3 ans en mode linéaire

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS- COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'association (le 05/03/2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'association a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes

- Recours à l'activité partielle pour tout le personnel

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association, à la date de l'arrêté des comptes (le 05/03/2020), l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan

ASSOCIATION PLATEFORME OCEAN ET CLIMAT					
Bilan					
Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	2 975	270	2 705		2 705
Immobilisations générées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	900		900	150	750
TOTAL (I)	3 875	270	3 605	150	3 455
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	11 215		11 215		11 215
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	136 267		136 267	97 700	38 467
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	70 753		70 753	2 397	68 356
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	218 225		218 225	100 197	118 028
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	222 100	270	221 830	100 337	121 493

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	47 910		47 910
. Résultat de l'exercice	- 16 087	47 910	- 63 997
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	31 823	47 910	- 16 087
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	154 099		154 099
TOTAL (III)	154 099		154 099
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	8 620	39 420	- 30 800
Autres	14 414	13 007	1 407
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	12 874		12 874
TOTAL (IV)	35 908	52 427	- 16 519
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	221 830	100 337	121 493
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Analyse détaillée du Bilan Actif

La POC a un total actif net de 221 830 €. Les principales lignes sont les suivantes :

- **Immobilisations corporelles** pour un montant net de 2 705 €, composé de l'achat de deux ordinateurs.
- **Autres immobilisations financières**, une caution de 900 € a été versée pour les badges des locaux de la Maison des Océans.
- **Créance usagers**, 11 215 € correspond au solde des refacturations diverses à encaisser.
- **Les subventions à recevoir** pour un montant de 136 257 € regroupent le solde des fonds qui seront versés dans les années à venir par nos partenaires et qui font l'objet d'une convention, AFB pour 49 000 €, et l'AFD pour 87 257€.
- **Disponibilités**, 70 753 euros, incluant les soldes des comptes bancaires au Crédit Agricole.

Analyse détaillée du Bilan Passif

- **Le report à nouveau**, 47 910 €, incluant l'affectation du résultat 2018 validée lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2019.
- **Le résultat de l'exercice** est déficitaire de 16 087 euros.
- **Les fonds dédiés** dans le cadre de la convention AFD s'élèvent à 154 099 € et correspondent à la quote-part de la subvention non affectée au 31 décembre 2019.
- **Les dettes fournisseurs et autres dettes** pour un total de 23 034 € sont conformes à l'arrêt des comptes au 31 décembre.
- **Les produits constatés d'avance**, 12 874 €, correspondent à la cotisation Antipodes 2020 pour 500 € et au cut off de la subvention AFB pour 12 374 € .

5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat

ASSOCIATION PLATEFORME OCEAN ET CLIMAT

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services					
Montants nets produits d'expl.					
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			302 626	140 000	162 626 116,16
Cotisations					
Autres produits			40 804	47 000	- 6 196 -13,18
Reprise de provisions					
Transfert de charges			11 906	25 922	- 14 016 -54,07
Sous-total des autres produits d'exploitation			355 336	212 922	142 414 66,89
Total des produits d'exploitation (I)			355 336	212 922	142 414 66,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (II)					
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)					
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			355 336	212 922	142 414 66,89
(*) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			- 16 087	- 16 087	N/S
TOTAL GENERAL			371 423	212 922	158 501 74,44

ASSOCIATION PLATEFORME OCEAN ET CLIMAT

Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	718	418	300	71,77
Services extérieurs	23 627	40 404	- 14 057	-34,17
Autres services extérieurs	65 688	43 384	22 304	51,41
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaire et traitements	91 149	59 434	31 715	53,36
Charges sociales	25 078	18 220	6 858	37,64
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
- Sur immobilisations : dotation aux amortissements	270		270	N/S
- Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	10	2	8	400,00
Total des charges d'exploitation (II)	211 539	164 942	46 597	28,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	286	70	216	368,57
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	286	70	216	368,57
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	5 500		5 500	N/S
Sur opérations en capita				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	5 500		5 500	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	217 324	165 012	52 312	31,73
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	154 099		154 099	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		47 910	- 47 910	-100
TOTAL GENERAL	371 423	212 922	158 501	74,44
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
- Bénévolat				
- Prestations en nature				
- Dons en nature				
Total				
Charges				
- Secours en nature				
- Mise à disposition gratuite de biens et services				
- Prestations				

ASSOCIATION PLATEFORME OCEAN ET CLIMAT

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Néant	Variation	%
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	165 012		155 012	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	47 910		47 910	N/S
TOTAL GENERAL	212 922		212 922	N/S
Evaluation des contributions volontaires en nature				

Analyse détaillée du Compte de résultat

Produits

- **Les subventions d'exploitation**, 302 626 € regroupent :
 - la subvention AFB pour 57 626 €,
 - la subvention MTES pour 35 000 €,
 - et l'engagement de la subvention AFD 2019- 2022 pour 210 000 €.
- **Autres produits**, 40 804 € correspond principalement aux cotisations pour un montant de 40 500 €.
- **Transfert de charges**, 11 906 € correspond aux refacturations diverses.

Charges

Les autres principales charges d'exploitation sont notamment listées ci-après.

- **Services extérieurs** pour 28 627 € correspond principalement aux divers travaux de sous-traitance et de traduction des fiches Difco pour 17 918 € ainsi que le loyer pour 9 515 €.
- **Autres frais extérieurs**, 65 688 €, correspond aux frais de gestion courants dont honoraires pour 40 711 € et frais de déplacement pour 16 588 €.
- **Charges exceptionnelles** à hauteur de 5 500 € correspond au solde des cotisations 2018 impayées.
- **Engagements à réaliser sur ressources** affectées pour 154 099 € est le montant de la quote-part des dépenses à engager dans le cadre de la subvention AFD.

6. Conclusion - 2020-2022 : Quelle stratégie pour la Plateforme Océan et Climat ?

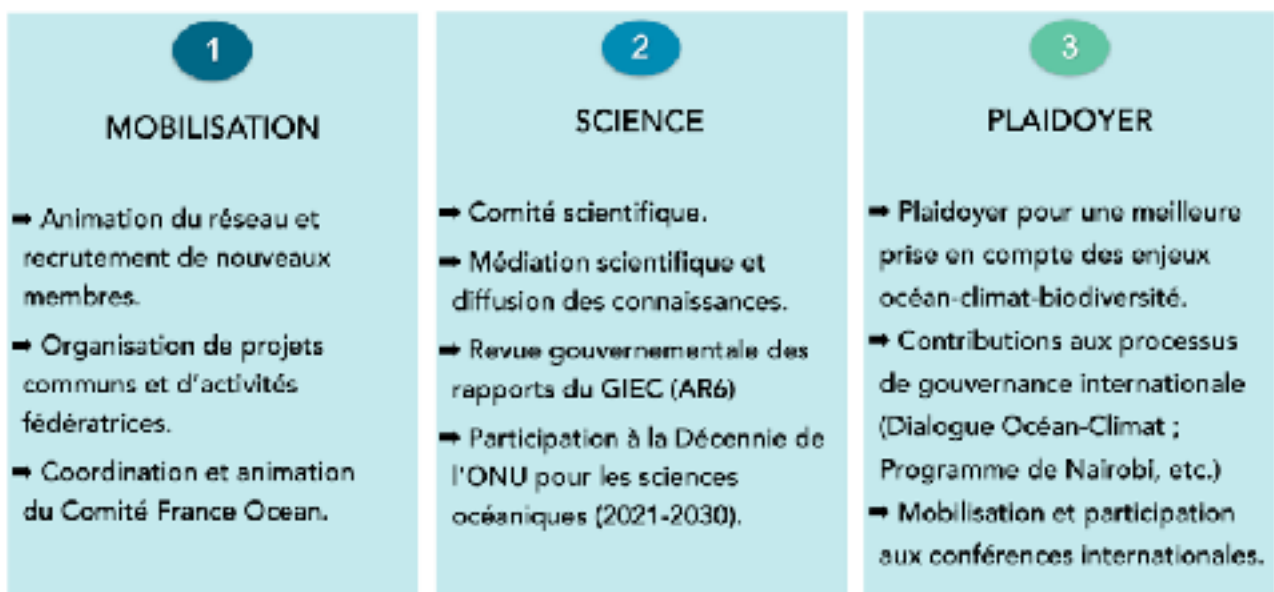
Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, l'Océan est au cœur de tous les échanges de biens de consommation et de matières premières. C'est en ce sens un véritable pilier du système économique, ayant permis la mondialisation telle qu'on la connaît aujourd'hui. C'est aussi notre véritable pilier de la vie sur Terre, tant par sa taille, par la biodiversité et la biomasse qu'il abrite, que par son importance dans l'équilibre climatique planétaire.

Il est tout cela, et pourtant, reste souvent le grand absent dans le concert des Nations qui décident de notre avenir collectif. C'est donc pour donner de la voix à l'Océan que la société civile et la communauté scientifique a exprimé le besoin de se réunir pour plaider l'importance de le considérer et de le préserver.

Depuis 2014, la POC agit pour une meilleure compréhension des interactions océan-climat et une meilleure intégration de l'océan dans les négociations climatiques. Si l'océan est particulièrement vulnérable au changement climatique, il est également porteur de solutions d'atténuation et d'adaptation.

Passionnés par l'océan et par le monde maritime, nous avons acquis la conviction que la santé de la biodiversité, et donc des écosystèmes marins, est essentielle au bon fonctionnement de la planète et du climat. Nous résumons ainsi cette conviction : « Pour un océan en bonne santé, un climat protégé ».

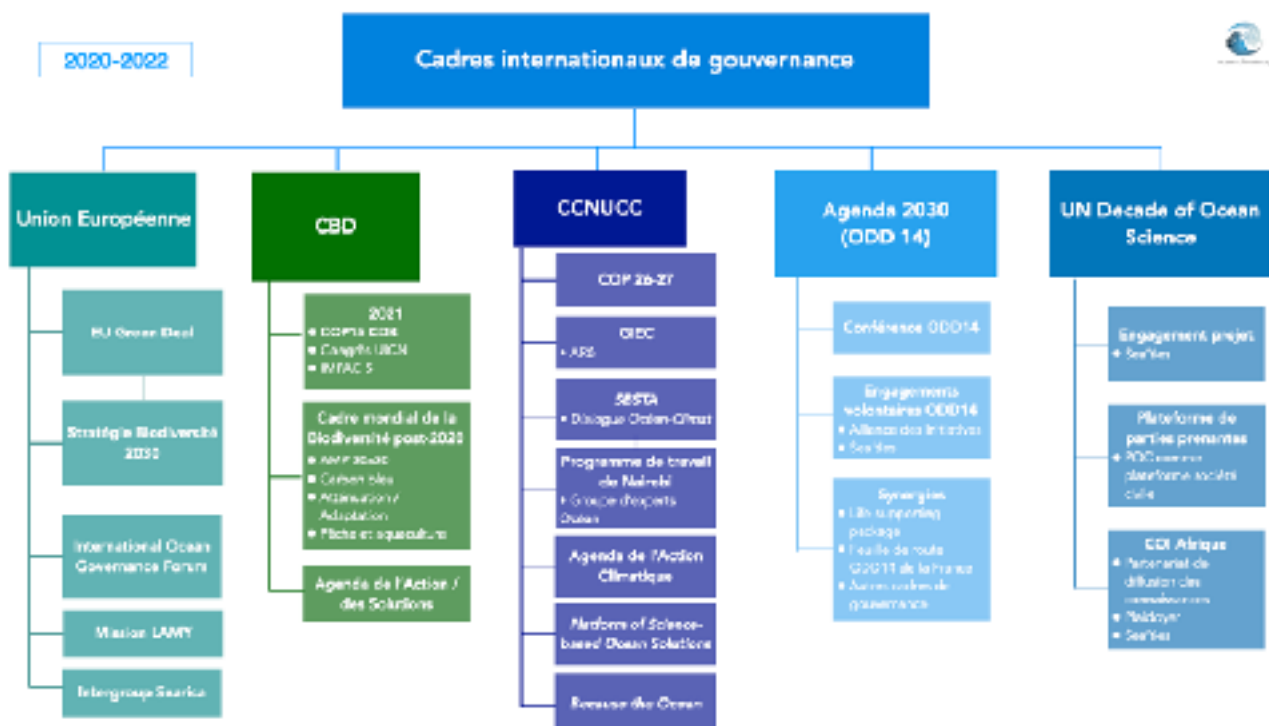
Dans toutes ses initiatives, la POC constitue une force de propositions pour identifier et promouvoir des solutions concrètes, déployables et répliquables. A cet effet, la stratégie 2020-2022 de la Plateforme Océan et Climat interviendra de 3 manières :



Aujourd'hui, une meilleure prise en compte des services écosystémiques, notamment dans les instances consacrées à la biodiversité, est nécessaire pour faire avancer les enjeux océan et climat. La POC vise à apporter, à la société civile et aux décideurs, des connaissances et des éclairages nouveaux sur les défis et les solutions qui se posent aux interfaces entre la biodiversité, l'océan et le climat. La POC recherche une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, qu'ils soient internationaux ou nationaux, des enjeux liés à l'océan et au climat. Elle s'appuie pour cela sur la science dans une logique *Science-to-Policy*.

Nous partageons une vision d'un océan unique et global. Avec la science comme fondement de l'ensemble de nos actions, la POC a une vocation fédératrice et défend une version universaliste de l'Océan. Née à Paris, elle défend non seulement une vision nationale alimentée par l'histoire maritime singulière de la France ; la POC assume également une place prépondérante sur la scène internationale.

Considérant que l'agenda international 2020-2030 ouvre une nouvelle période d'engagement pour l'océan, pour le climat, et pour la biodiversité, la POC inscrit son action dans les cadres de gouvernance et processus internationaux suivants :

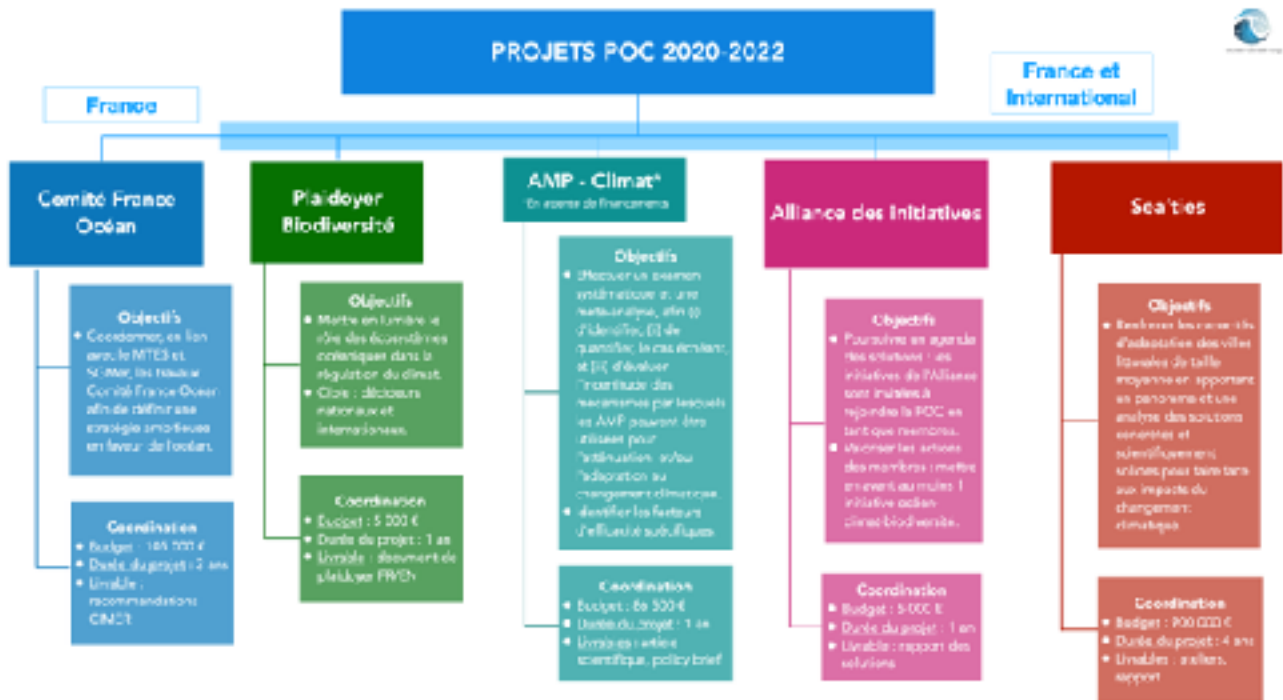


Forte de son expertise, la POC vient en soutien aux décideurs en besoin d'informations scientifiques et d'orientation dans la réalisation des politiques publiques. La POC répond également à une nécessité aussi bien exprimée par la communauté scientifique que par les représentants du secteur privé et de la société civile : l'existence d'un espace d'échange et de réflexion autour duquel les acteurs de l'océan et du climat peuvent élaborer une approche commune et holistique face à l'enjeu de la protection des écosystèmes marins et la lutte contre le changement climatique.

Notre objectif est de relever les défis climatiques et mettre en œuvre une gestion durable de l'océan en préservant ses ressources.

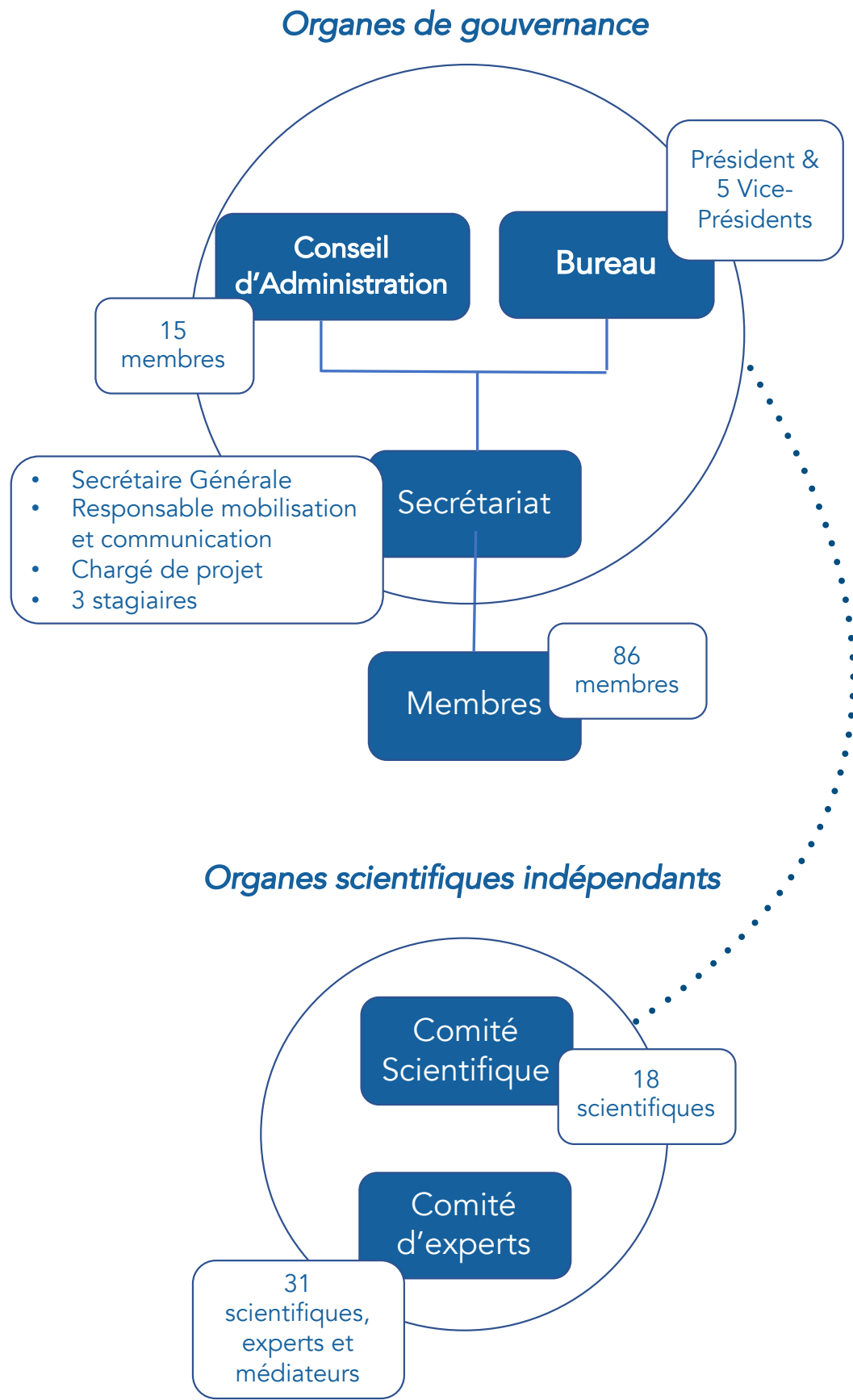
Notre priorité est de promouvoir une compréhension, des analyses et des solutions qui intègrent l'océan, le climat et la biodiversité.

Afin de mettre en œuvre sa stratégie 2020-2022, la POC articulera son plan d'action pluriannuel autour des projets suivants :



ANNEXES

Annexe 1 - Organigramme de l'association



Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de la POC est composé de 15 membres et constitue l'organe décisionnaire de l'association. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques de l'association. Ci-dessous, la liste des membres du C.A:



Romain Troublé
Président de la Plateforme Océan et Climat
Directeur Général, Fondation Tara Océan



Clémentine Azam
Chargée de programme Écosystèmes, Comité français de l'UICN



Eric Banel (*Intuitu Personae*)
Secrétaire et Vice-Président de la Plateforme Océan et Climat
Directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique pour le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



Jérôme Bignon
Président, Association RAMSAR France



Antidia Citores
Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat
Responsable campagne, lobbying et contentieux, Surfrider Foundation Europe



Raphaël Cuvelier
Coordinateur de Projets, Fondation Prince Albert II de Monaco



Françoise Gaill (*Intuitu Personae*)
Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité Scientifique
Directrice de recherche émérite du CNRS



Jean-Marc Lacave
Délégué Général, Armateurs de France



Céline Liret
Directrice Scientifique et Culturelle / Conservatrice, Océanopolis



Élodie Martinie-Cousty
Responsable du réseau Océans, mers et littoraux, France Nature Environnement



Nadia Ounaïs
Directrice des relations internationales, Institut Océanographique, Fondation Prince Albert 1er de Monaco



Patricia Ricard
Porte-parole et Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat
Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard



Cécile Thomas Courcoux
Directeur du Développement International et de la Coopération, Mercator Océan



Marie-Noëlle Tiné
Directrice du Cluster Maritime Français



Philippe Valette
Directeur Général, Nausicaá

Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique



Joachim Claudet
Président du Comité Scientifique de la POC & Directeur de
recherche CNRS, CRIOBE



Françoise Gaill
Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité
Scientifique, Intuitu Personae & Directeure de recherche émérite du CNRS



Denis Allemand
Professeur et directeur scientifique, biologie et physiologie marine, Centre
Scientifique de Monaco



Laurent Bopp
Directeur de recherche, Laboratoire des Sciences du Climat et de
l'Environnement (LSCE), CNRS



Chris Bowler
Chercheur, génomique des algues et plantes, Institut de Biologie de l'ENS



William Cheung
Professeur d'université et directeur de laboratoire, Changing Ocean
Research Unit, Nippon Foundation-UBC Nereus Program



Frédérique Chlous
Professeur, relations homme environnement, Muséum National d'Histoire
Naturelle



Didier Gascuel
Enseignant chercheur, écologie halieutique, Agrocampus Ouest



Nadine Le Bris
Professeur d'université, écologie et biogéochimie marine, Université Pierre
et Marie Curie



Lisa Levin
Professeur émérite, division d'océanographie Intégrative, Scripps Institute
of Oceanography



Nele Matz-Lück
Professeur de droit, droit de la mer, Walther Schücking Institute for International Law



Fiorenza Micheli
Chercheuse, sciences océaniques, Hopkins Marine Station of Stanford University



Camilo Mora
Professeur, département géographie et environnement, UH Manoa



Lauren Mullineaux
Directrice du département biologie, Woods Hole Oceanographic Institution



Marie-Alexandrine Sicre
Directrice de Recherche CNRS, LOCEAN



Sabrina Speich
Professeur de Géosciences à l'Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Météorologie Dynamique



Olivier Thebaud
Cadre de recherche, Économiste des ressources et de l'environnement, IFREMER

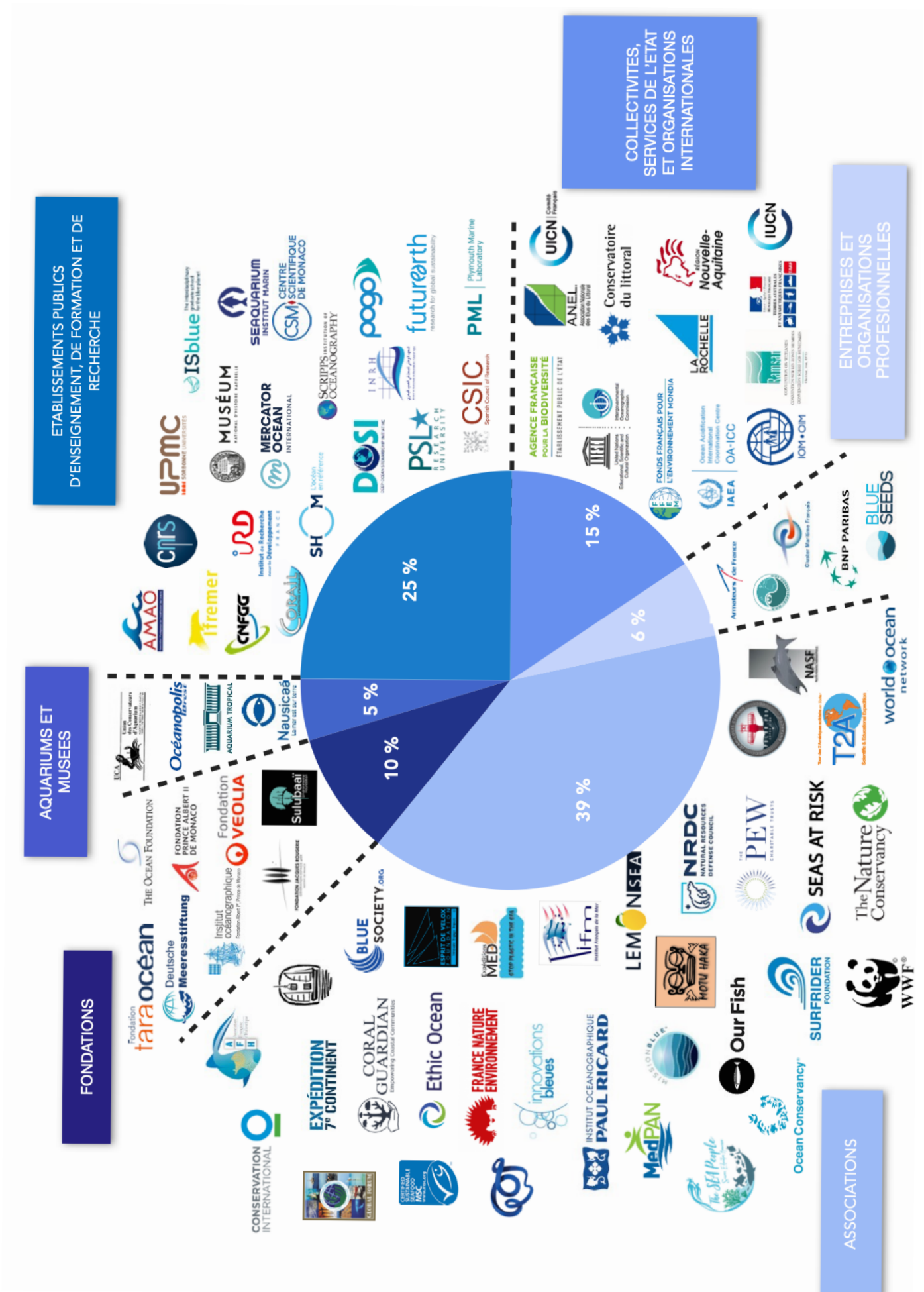


Torsten Thiele
Senior Research Associate chez IASS et Fondateur du Global Ocean Trust



Anna Zivian
Chercheuse, sciences de la conservation, Ocean Conservancy

Annexe 4 - Composition des membres de la Plateforme Océan et Climat



Annexe 5 - Revue de presse

➡ Presse en ligne française

- 04.01.19 - [Une bombe climatique à retardement se cacherait dans le Pacifique](#) - Le Figaro
- 25.03.19 - [Les canicules marines, ce fléau invisible qui touche les profondeurs](#) - Le Figaro
- 21.08.19 - [Surfrider et le G7: le vainqueur de la Route du Rhum 2018, Paul Meilhat, soutient l'Ocean Call](#) - Sud Ouest
- 21.08.19 - [Pourquoi mettre l'océan au menu du G7](#) - La Tribune
- 18.09.19 - [La haute mer : un vide juridique aux énormes enjeux environnementaux](#) - France Culture
- 17.09.19 - [Deux questions à ... Didier Gascuel](#) - L'Humanité
- 25.09.19 - [Fonte des glaces, élévation de la mer, inondations... le constat alarmant du Giec](#) - Le Parisien
- 05.10.19 - [Y-a-t-il une véritable éducation au climat en France ?](#) - Le Point / The Conversation France
- 14.10.19 - [Cité de la mer de Cherbourg. Un plaidoyer pour l'océan, « le plus bel endroit du monde »](#) - Ouest France
- 23.10.19 - [Dans l'océan Indien, Macron promeut la biodiversité sur une plage déserte](#) - Le Point
- 14.11.19 - [Notre avenir s'écrit dans l'océan](#), Libération
- 27.11.19 - [De l'expertise scientifique à l'action politique](#) - Le Journal du CNRS
- 03.12.19 - [Emmanuel Macron aux Assises de la Mer : "Le XXIème siècle sera maritime"](#) - Sud Ouest
- 03.12.19 - [Montpellier : revivez le discours d'Emmanuel Macron aux Assises de l'économie de la mer](#) - Midi Libre
- 03.12.19 - [Françoise Gaill : "L'océan est l'équivalent du 7e PIB du monde"](#) - Midi Libre
- 04.12.19 - [L'INITIATIVE. Leur goélette Hironnelle vole au secours des mers](#) - Ouest France
- 06.12.19 - [A la COP25 de Madrid, l'océan, ligne d'horizon des négociations sur le climat](#) - La Matinale du Monde
- 11.12.19 - [Comment le réchauffement climatique affecte-t-il les océans ?](#) - WE Demain
- 13.12.19 - [La mer, victime oubliée du dérèglement climatique](#) - L'Usine Nouvelle
- 19.12.19 - [La Nature peut réaliser 30% des baisses d'émissions de CO2 attendues d'ici 2030](#) - Environnement magazine

➡ Presse en ligne internationale

- 09.06.19 - [Paris makes a splash for World Oceans Day](#) - RFI
- 22.08.19 - [Why the ocean should be on the G7 agenda](#) - Euractiv
- 26.09.19 - [IPCC landmark report warns about the state of the oceans, polar ice content and the climate crisis](#) - Inhabitat

- 04.10.19 - [Informe IPCC sobre el océano y la criósfera en un clima cambiante](#), RFI, Mundo Ciencia
- 18.11.19 - [COP25 to keep ocean focus despite moving to Madrid](#), China Dialogue Ocean
- 03.12.19 - Le [Prince Albert II de Monaco présent à l'évènement POC du 02/12/19 de la COP25](#) - Monaco Info
- 05.12.19 - [COP25 Side event Promotes Ocean and Climate Nexus for Increasing Ambition](#) - IISD
- 07.12.19 - [Oceans Action Day at COP 25](#) - IISD/ENB
- 08.12.19 - [Ocean based solutions for climate action](#) - The Beam Magazine
- 11.12.19 - ['The stars are aligned for the ocean at the minute': Q&A with Loreley Picourt](#) - International Science Council

➡ Radio

- 17.09.19 - [France Inter, Chroniques littorales](#) - José Manuel Lamarque
- 26.09.19 - [RFI, C'est pas du vent](#) – Anne Cécile Bras
- 26.11.19 - France Inter, Chroniques littorales - « [Pour une meilleure prise en compte de la relation entre océan et climat](#) » José Manuel Lamarque

➡ Télévision

- 08.06.19 - France 24 international news channel - Intervention de Loreley Picourt
- 26.09.19 - [Télématin](#), présenté par Natacha Harry - Intervention de Françoise Gaill

➡ Vidéo :

- 13.12.2019 - Youtube "on est prêts" vidéo : "[Quelles solutions pour préserver l'océan ? ft Hugo Décrypte - Défi # 5](#)"



ocean-climate.org

Pour plus d'informations, contacter :

Plateforme Océan et Climat

Maison des Océans

195 rue Saint Jacques

75005 Paris

secretariat@ocean-climate.org

Juin 2020

Avec le soutien de

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

